



**SYNTEC-INGÉNIERIE**



Mercredi 20 mars 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Lancement du grand prix national de l'Ingénierie 2013 Ce concours est lancé par le ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le ministère du Redressement productif en partenariat avec Syntec-Ingénierie**

Le grand prix national de l'Ingénierie récompense les professionnels de l'ingénierie, seuls ou en équipe, pour la qualité de la conception et de la conduite d'un projet exceptionnel par ses innovations et sa créativité, qu'il s'agisse d'infrastructures (transports, énergies, réseaux...), de construction, de systèmes complexes, de produits ou de process industriels, en France ou à l'international. Ce concours est ouvert à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Les candidatures sont appréciées au regard des critères suivants : l'inventivité ou l'innovation déployées, la transversalité de l'action menée, l'apport spécifique de la fonction ingénierie, enfin la contribution au développement durable dans une démarche qui intègre ses trois composantes : environnementale, économique et sociale.

Le vice-président du conseil général de l'Environnement et du Développement durable assure la présidence du jury.

Le grand prix national de l'Ingénierie est remis à l'occasion du « **meet.ING de l'Ingénierie** », **le 7 Novembre 2013** au CNIT à Paris. Il est associé depuis sa création au prix de l'Ingénierie du Futur, créé et organisé par Syntec-Ingénierie, qui récompense des projets d'étudiants dans les domaines de la construction et de l'industrie.

En 2012, le grand prix a été attribué à une équipe d'ingénieurs pour la fondation Louis Vuitton pour la création.

Deux autres équipes ont été distinguées :

Le prix « Industrie et conseil en Technologie », avec le stockage innovant d'énergie sur base de technologie Métal/Air.

Le prix « Construction et Aménagement », avec la restructuration du cœur de gare de Paris Saint-Lazare.

**Le règlement du concours 2013 est disponible sur :**

[www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr)

[www.dgcis.fr](http://www.dgcis.fr)

[www.syntec-ingenierie.fr](http://www.syntec-ingenierie.fr)

#### **Contacts Presse :**

CGEDD : Maud de Crépy - 01 40 81 68 11 - [maud.de-crepy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maud.de-crepy@developpement-durable.gouv.fr)

DGCIS : Murielle Pascal - 01 79 84 33 25 - [murielle.pascal@finances.gouv.fr](mailto:murielle.pascal@finances.gouv.fr)

SYNTEC-INGENIERIE : Philippine Guibert - 01 44 30 49 77 - [p.guibert@syntec-ingenierie.fr](mailto:p.guibert@syntec-ingenierie.fr)